

- Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier (p)

Noppe Inge

Objectifs

L'objectif de l'atelier est de mettre l'étudiant en situation réelle et de l'amener vers une autonomie déontologique de travail.

Ceci englobe aussi bien un certain savoir-faire que des compétences pratiques à mettre en œuvre au sein d'un atelier :

- **Diagnostics** des diverses problématiques de l'œuvre
- **Propositions de traitements** argumentées
- **Exécution** d'un travail précis sur une œuvre
- **Gestion** des produits, du matériel et de la sécurité
- **Rangement** et nettoyage de l'espace de travail

Ce cours implique également un travail de groupe, ce qui requiert le respect des consignes, des horaires et du calendrier imposé, ainsi qu'une réelle faculté de communication et de dialogue.

Contenu

L'atelier met à profit et en pratique les connaissances théoriques acquises en et demande une bonne maîtrise des matériaux constitutifs de l'œuvre. C'est le lieu de l'initiation et de l'approfondissement des connaissances dans des domaines particuliers et ciblés, liés aux matériaux de l'art traditionnel, contemporain ou atypique (bois, plastiques, différents fils en fibres végétales ou synthétiques, différentes toiles, papiers non naturels, matières nobles ou recyclées, etc.), à leur conservation-restauration et aux traitements des œuvres peintes.

Selon les sujets abordés :

- Recherche et états des lieux en cours
- Nettoyage et dévernissage
- Fixage, refixage et consolidation des couches picturales
- Problématique du masticage : techniques anciennes et nouvelles, comportement des matériaux, réversibilité, etc.
- Retouche
- Vernis naturels et synthétiques : compositions, aspects, comportements et usages
- Doublages et rentoilages : techniques, comportement, réversibilité, ainsi que la comparaison des matériaux et des techniques

D'autres thématiques peuvent également être abordées :

- **L'interdisciplinarité** : La conservation-restauration possède un champ d'action étendu qui implique plusieurs niveaux de décision et d'intervention. Selon que le contexte soit privé ou public (comme un musée), les tâches sont confiées à différents intervenants. Dès lors, les échanges interdisciplinaires entre propriétaires, fabriques d'église, directeurs, conservateurs, historiens, archivistes, techniciens et scientifiques sont primordiaux.
- **La conservation préventive**
- **Le transport des œuvres**
- **L'exposition de l'œuvre** et l'accessibilité pour le visiteur

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

L'encadrement est individualisé lorsque l'étudiant est seul responsable d'une œuvre. Si plusieurs étudiants travaillent sur une même œuvre, le professeur veille à une répartition équitable des charges, des recherches et des interventions. Il s'assure

également de la fluidité des collaborations et du partage d'informations.

Le cours s'articule autour de :

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques et workshops
- Travail direct sur une œuvre
- Échanges entre les sections, participation à des colloques, visites et débats entre étudiants
- Utilisation de moyens audiovisuels en relation avec les diverses problématiques rencontrées

Acquis d'apprentissage (Compétences visées)

À la fin de cet enseignement, l'étudiant devrait être capable de :

- **Identifier les matériaux constitutifs** d'une œuvre en précisant leur nature et leur composition, en situant le cadre historique de leur utilisation et en rétablissant leurs fonctions techniques, artistiques et esthétiques.
- **Restituer de forme logique**, et avec le vocabulaire adéquat, les connaissances acquises lors des différentes recherches théoriques et expérimentales (matériaux et techniques), ainsi que le travail de conservation-restauration effectué sur l'œuvre.
- **Argumenter ses choix**, tant au niveau du traitement que des matériaux et du processus technique de mise en œuvre, tout en respectant scrupuleusement le cadre déontologique.
- **Réaliser un dossier complet** de traitement et de conservation-restauration reprenant toutes les étapes et recherches, afin de transmettre sa connaissance et sa compréhension précise des matériaux et des techniques utilisés.
- **Faire preuve d'autonomie**, c'est-à-dire être capable de s'engager seul dans la conservation-restauration d'une œuvre d'art.

Ce projet pédagogique permet d'allier connaissances théoriques et compétences pratiques dans un cadre structuré. Il favorise une meilleure compréhension du patrimoine artistique et des enjeux liés à sa préservation, tout en éveillant un regard critique, respectueux et déontologique envers les œuvres d'art.

Mode d'évaluation pratique

- **Évaluation continue** du travail en atelier. Celle-ci prend en compte la motivation, l'organisation, la pratique, le sens critique ainsi que la présentation des résultats et des recherches lors des séances.
- **Une évaluation orale** a lieu en janvier et en juin.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours